



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ALGATHI – Modification(s) de société

Référence : L027640

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 25 octobre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

ALGATHI SARL Capital 200.000 € Siège : Grève du Man 29250 Saint-Pol-de-Léon 830 695 243 RCS Brest Suivant PV du 16/10/2024 les associés ont décidé à l'unanimité de :- changer la dénomination sociale qui devient : CAMPING LA BAIE DE SAINT-POL-DE-LEON.- transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau et a nommé Président M. PROST Charles-Edouard demeurant 68 Avenue de la Mer, 29250 Saint-Pol-de-Léon.Conditions d'admission aux AG et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées générales et aux délibérations sur justification de son identité et inscription de ses actions en compte à son nom. Chaque action donne droit à une voix.Transmission des actions : Toute cession des actions de la Société est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés. Sont assimilés aux cessions : les donations, transmission, échanges et apports isolés. Les cessions d'actions de l'associé unique interviennent librement. En cas de pluralité d'associés toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.Mentions au RCS de Brest

[Consulter cette annonce en ligne](#)